

ATELIER DÉVELOPPEMENT LOCAL

Analyse de la marchabilité au
Pays Pyrénées Méditerranée :
Vers la conception d'actions
territorialisées favorables à la marche



Point d'étape et méthodologie de l'atelier

Réception de la commande

Documentation et recherche sur la marchabilité

Phase 1

Diagnostic territorial et formulation des enjeux

Phase 2

Elaboration des préconisations

Phase 3

Finalisation du livrable et vidéo

Octobre

Novembre

Décembre

Janvier

Février

Mars

Entretiens

*Le boulou
Elne*

Entretiens

Thuir

Entretiens

Thuir

2025

2026

SOMMAIRE

- 1. Guide : La marchabilité pas à pas !**
- 2. Manuel d'utilisation de la grille : Le territoire en marche !**
- 3. Appli (techniciens) : Grille d'analyse de la marchabilité**
- 4. Application : A peu !**
- 5. Des actions pilotes**
- 6. Vidéo : le pays à hauteur de pas !**

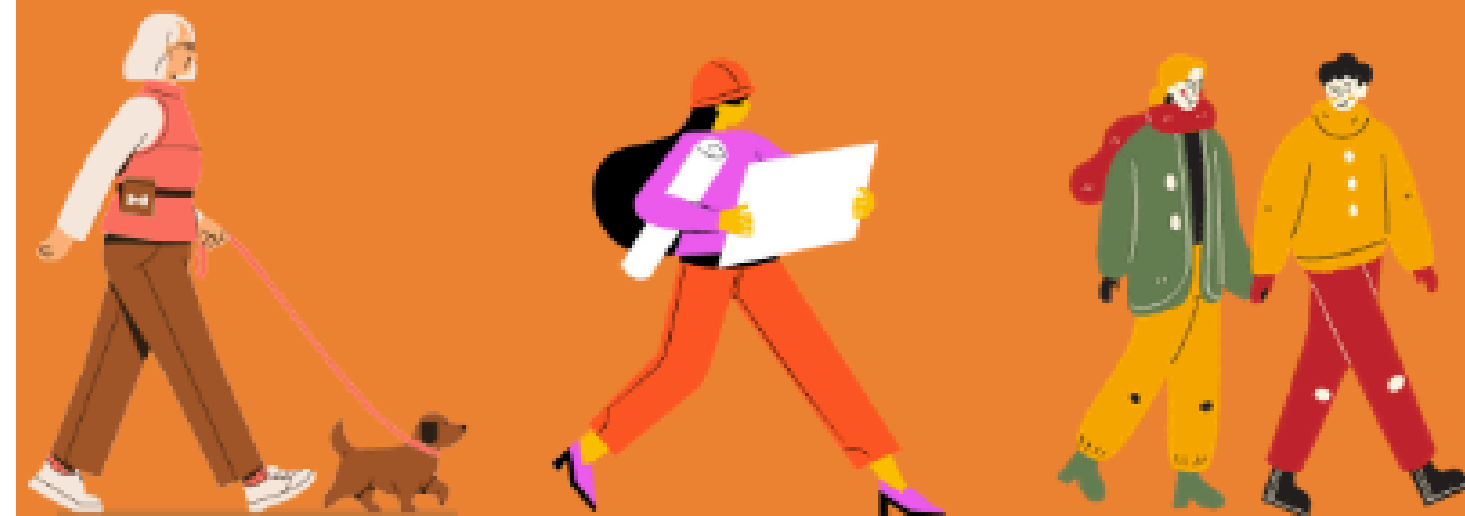
1.

Guide :
**La marchabilité
pas à pas !**

La marchabilité, pas à pas



Un livret pour agir concrètement en
faveur de la marche dans les
communes



Comment utiliser ce livret ?

Ce livret est conçu comme un guide pratique.



De bout en bout

Pour construire une politique globale de la marche sur votre territoire.



Par étapes

À utiliser selon l'avancement actuel de la commune sur le sujet.



Collectivement

Comme support de travail avec les élus, agents techniques et habitants.

🎯 Objectifs clairs ❓ Questions ciblées 🔧 Outils simples 👣 Actions concrètes

Pourquoi s'intéresser à la marchabilité ?

Marcher, ce n'est pas seulement se déplacer. C'est vivre son territoire, le ressentir, et le traverser à son rythme.



Santé & Sécurité

- **La santé** : Lutter contre la sédentarité et améliorer le bien-être au quotidien.
- **La sécurité** : Protéger les publics vulnérables (enfants, personnes âgées, personnes à mobilité réduite).



Cadre de vie & Vitalité

- **Le cadre de vie** : Créer des espaces apaisés, esthétiques et sans nuisances.
- **La vitalité** : Renforcer le dynamisme des centres-bourgs, des commerces et recréer du lien social.

Étape 1 : Observer et utiliser les bons outils

Objectif : Faire un diagnostic partagé à partir du vécu réel des piétons.

1. Changer de regard

- 🕒 **Expérience sensible** : Prendre en compte le confort, la fatigue, le stress et le plaisir.
- ♿ **Publics vulnérables** : Les utiliser comme de véritables révélateurs des difficultés.
- ❓ **Se poser les bonnes questions** : Où la marche devient-elle inconfortable ou anxiogène ?

2. Observer la marchabilité selon 4 dimensions



Accessibilité



Sécurité



Connectivité



Attractivité

3 & 4. S'appuyer sur une grille simple et des outils

Le diagnostic peut porter sur la population, la praticabilité, ou l'espace public via :

📊 Cartes (densité, âges)





👟 Marches exploratoires

📷 Relevés photographiques

💬 Échanges avec les habitants

Étape 2 : Construire une stratégie communale pour la marche

1. Hiérarchiser les enjeux

-  **Sécurité** Pour les publics vulnérables prioritairement.
-  **Continuité** Assurer la fluidité des cheminements.
-  **Connexion** Relier les pôles de vie (écoles, mairies, commerces).
-  **Confort & Climat** Végétalisation et adaptation climatique.

2. Choisir les bonnes échelles d'action



Centre-bourg



Axes commerciaux






Quartiers résidentiels



Liaisons communes

3. Une stratégie efficace combine :

-  **Des actions rapides et peu coûteuses**
Utiliser l'urbanisme tactique pour expérimenter.
-  **Des projets structurants**
S'inscrire sur le moyen et long terme.
-  **Une intégration réglementaire**
Sécuriser la démarche dans les documents (PLU, PAVE).

Étape 3 : Aménager pour mieux marcher

Objectif : Rendre la marche continue, sûre et agréable.

1. Sécuriser et assurer la continuité

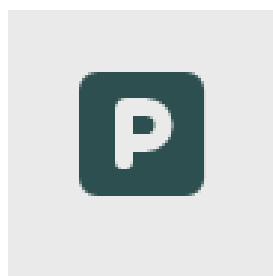
- ✓ Trottoirs continus et accessibles
- ✓ Traversées piétonnes visibles et sécurisées
- ✓ Mise en place de Zones apaisées (Zone 30)

2. Améliorer confort et attractivité

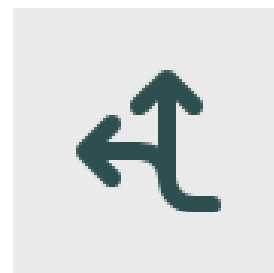
- 🌲 Adaptation climatique : Bancs, ombrages, végétalisation
- 🏠 Choix d'un revêtement confortable pour tous
- 🚶 Signalétique piétonne (indiquant le temps de marche)

Un rééquilibrage de l'espace public est indispensable.

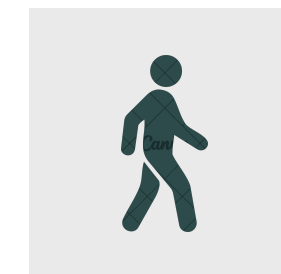
3. Actions pour un meilleur partage modal



Stationnement



Partage progressif



Priorité piétonne

Étape 4 : Accompagner le changement

Objectif : Faire de la marche un projet collectif, compris et partagé.

1. Informer et expliquer

- Valoriser les bénéfices (santé, convivialité, commerces) et expliquer en transparence les choix d'aménagement.
- Expliquer les choix d'aménagement

2. Impliquer les habitants

 Marches exploratoires

 Ateliers participatifs

 Expérimentations

3. Donner envie de marcher

- Déployer une communication positive.
- Mettre en place une signalétique ludique.
- Organiser des événements (rues scolaires, marchés piétons, balades découvertes).

Étape 5 : Évaluer et pérenniser la démarche

Objectif : Inscrire la marchabilité dans le temps long.

1

Observer

Observer attentivement les usages sur le terrain suite aux interventions.

2

Ajuster

Ajuster et corriger les aménagements en fonction des retours concrets.

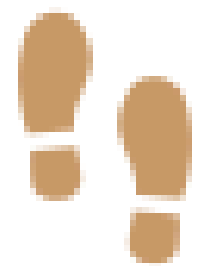
3

Intégrer

Intégrer la marche comme un pilier fondamental des politiques locales.

2.

Manuel d'utilisation de la grille Le territoire en marche !



Cinq rubriques structurant la grille d'analyse de la marchabilité

I.



Cadre général de la commune

II.



Morphologie urbaine et structure spatiale

III.



Conditions de marchabilité

IV.



Initiatives et politiques en faveur de la marche

V.



Synthèse territoriale et enjeux pour l'action

I.



Cadre général de la commune avant toute analyse

1



Localisation et contexte territorial

2



Caractéristiques démographiques et sociales

3



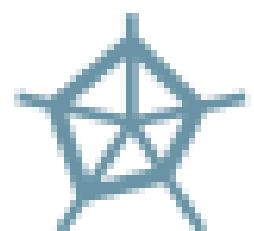
Superficie et forme de la commune

4



Typologie du bâti

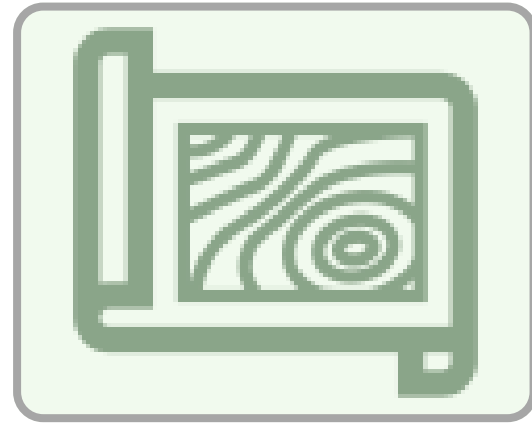
5



Organisation des pôles et fonctions de la commune

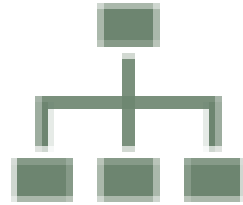
Comprendre le territoire et contextualiser les observations futures

II.



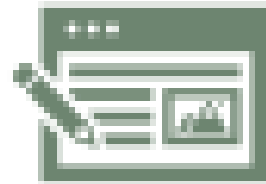
Lecture plus fine de l'organisation spatiale de la commune

6



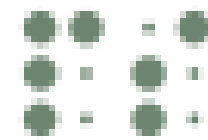
Hiérarchie des lieux de peuplement

7



Trame urbaine et continuité des itinéraires

8



Densité relative et fragmentation de l'espace

9



Contraintes physiques

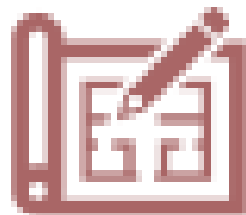
→
La structure
urbaine
conditionne la
marche

III.



Qualifier concrètement l'expérience de la marche

10



Accessibilité et continuité des cheminements

11



Sécurité et confort

12



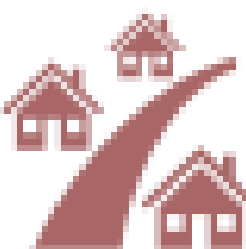
Agrément et attractivité

13



Réglementation et politiques locales

14



Variables contextuelles

Dans quelle mesure l'espace public permet, encourage ou décourage les déplacements à pied ?

IV.



Ce qui a déjà été engagé en faveur de la marche

15



Typologie et portée des initiatives

16



Localisation et couverture territoriale

17



Acteurs et modalités de mise en œuvre

18



Évaluation et impacts

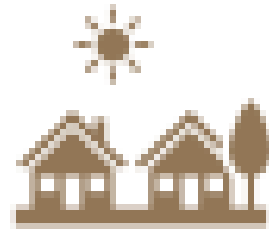
→
Comprendre la trajectoire de la commune, ses priorités passées et les marges de progression existantes

V.



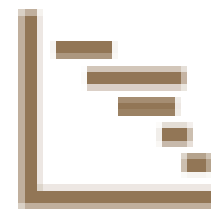
Lien entre le diagnostic et les propositions

19



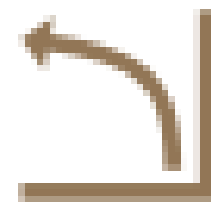
Caractéristiques structurantes du territoire

20



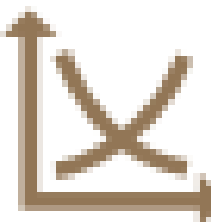
Potentiels à valoriser

21



Freins majeurs à lever

22



Enjeux prioritaires à l'échelle communale

23



Mise en perspective à l'échelle du PPM

Identifier les leviers d'action, poser les bases d'une stratégie

Un résultat : Thuir



FIGURE 1 ÉTAT DES LIEUX DE LA MARCHABILITÉ - THUIR (2/2)



FIGURE 2 ÉTAT DES LIEUX DE LA MARCHABILITÉ - THUIR (2/2)

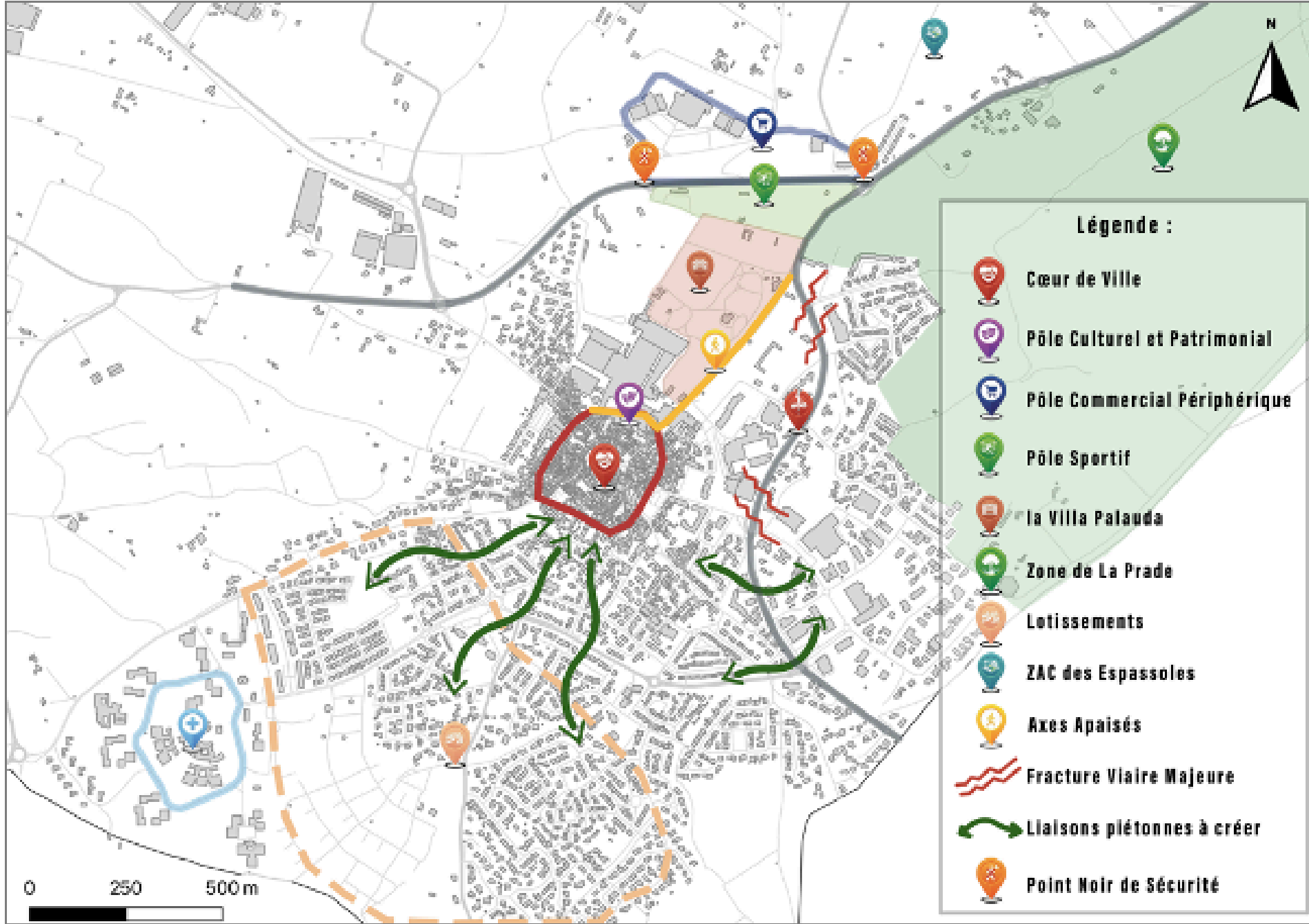


FIGURE 3 THUIR : SYNTHÈSE DE L'ÉTAT DES LIEUX ET INTENTIONS D'AMÉNAGEMENT

3.

Appli (techniciens) :
analyse de la marchabilité

Qu'est-ce que la grille de marchabilité ?

Objectif : Évaluer la marchabilité d'un territoire

Outil à destination des techniciens et des communes

Il doit permettre à terme d'identifier les leviers d'action et poser les bases d'une stratégie

The screenshot shows a web application interface for evaluating territorial accessibility. At the top, there is a navigation bar with 'Accueil' on the left and 'Pays Pyrénées Méditerranée' on the right. Below this is a 'PROGRESSION' bar showing 20% completion, with five steps labeled 1 I, 2 II, 3 III, 4 IV, and 5 V. Step 1 is currently active. The main content area is titled 'I. DONNÉES GÉNÉRALES SUR LA COMMUNE' with a sub-header 'Poser le cadre général de la commune avant toute analyse fine.' The first section is '1. Localisation et contexte territorial' with the sub-header 'Comprendre la place de la commune dans le réseau territorial et sa connectivité'. It contains three main sections: 'NOM DE LA COMMUNE' with a text input field and a file upload button; 'EPCI / COMMUNAUTÉ DE COMMUNES' with a text input field and a file upload button; and 'POSITION DANS LE PPM' with a list of radio button options: Centre, Périphérie, Bord de plaine, Littoral, Vallée, and Montagne. A final file upload button is located at the bottom of the form.

Démo de la grille d'analyse



Grille d'Analyse de la Marchabilité

Pays Pyrénées Méditerranée

Cet outil numérique est conforme au guide opérationnel. Il vous permet de renseigner chaque point de la grille et d'y associer des preuves visuelles (photos, documents) directement.

[Commencer l'analyse >](#)

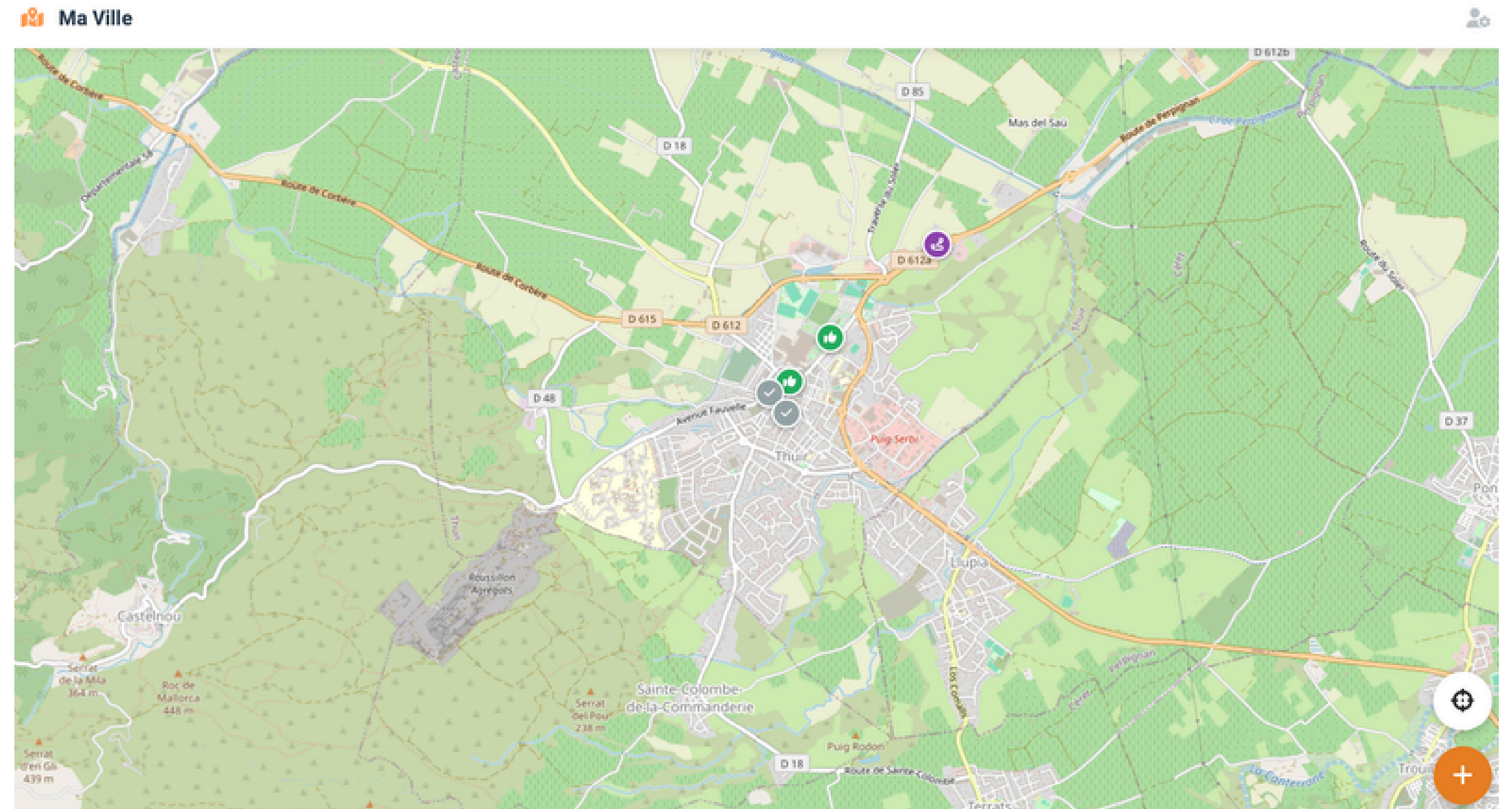
4.

Application :
A peu !

Présentation de l'application A Peu !





Objectif : Signaler pour mieux marcher

**Outil de participation
citoyenne destiné aux
habitants mais aussi
aux techniciens**




Démo de A Peu !

Nouveau Signalement

 Danger	 Gêne
 Coupure	 Atout

Description du problème...

 Ajouter une photo

Envoyer

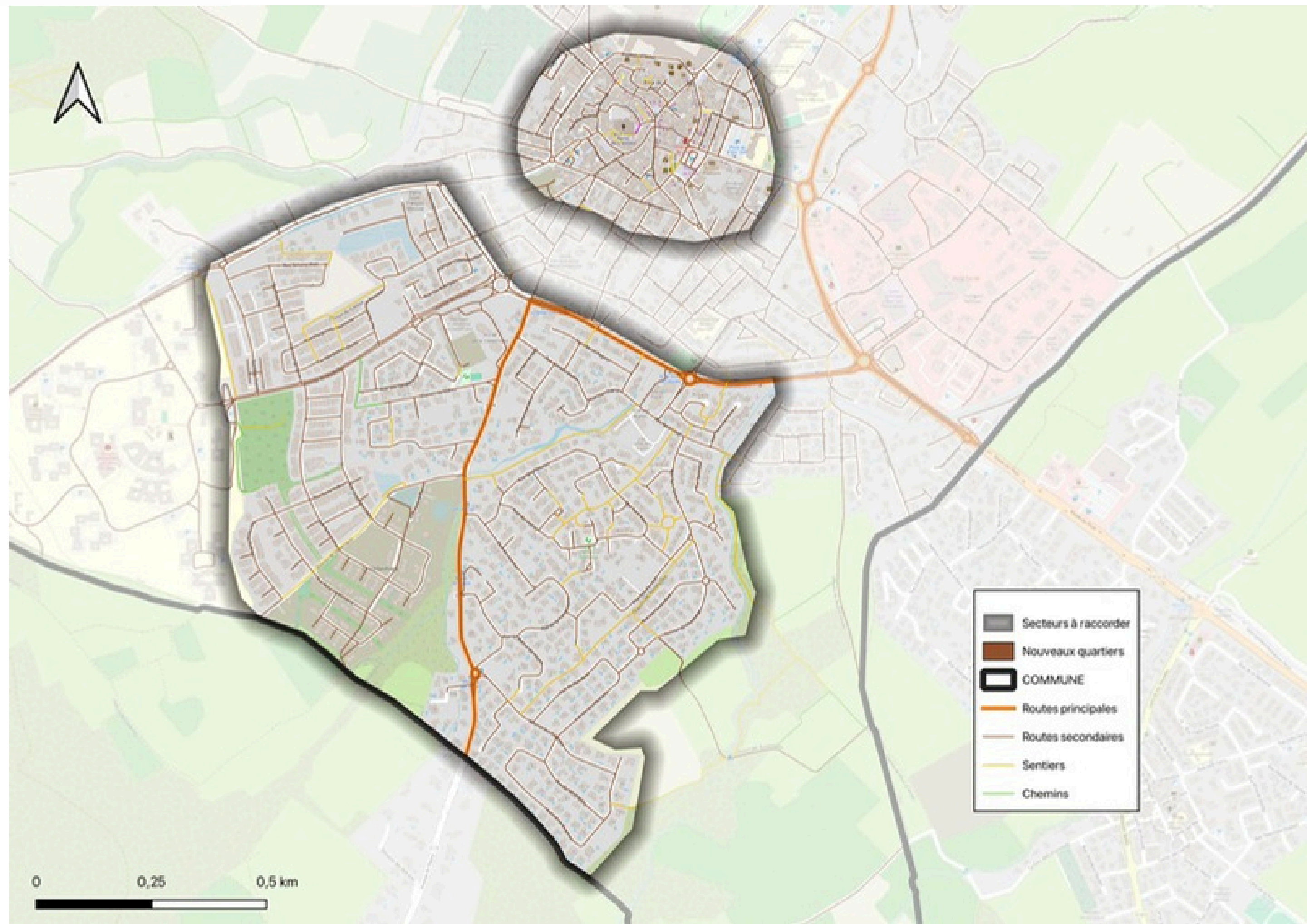
Annuler

5.

Des actions pilotes

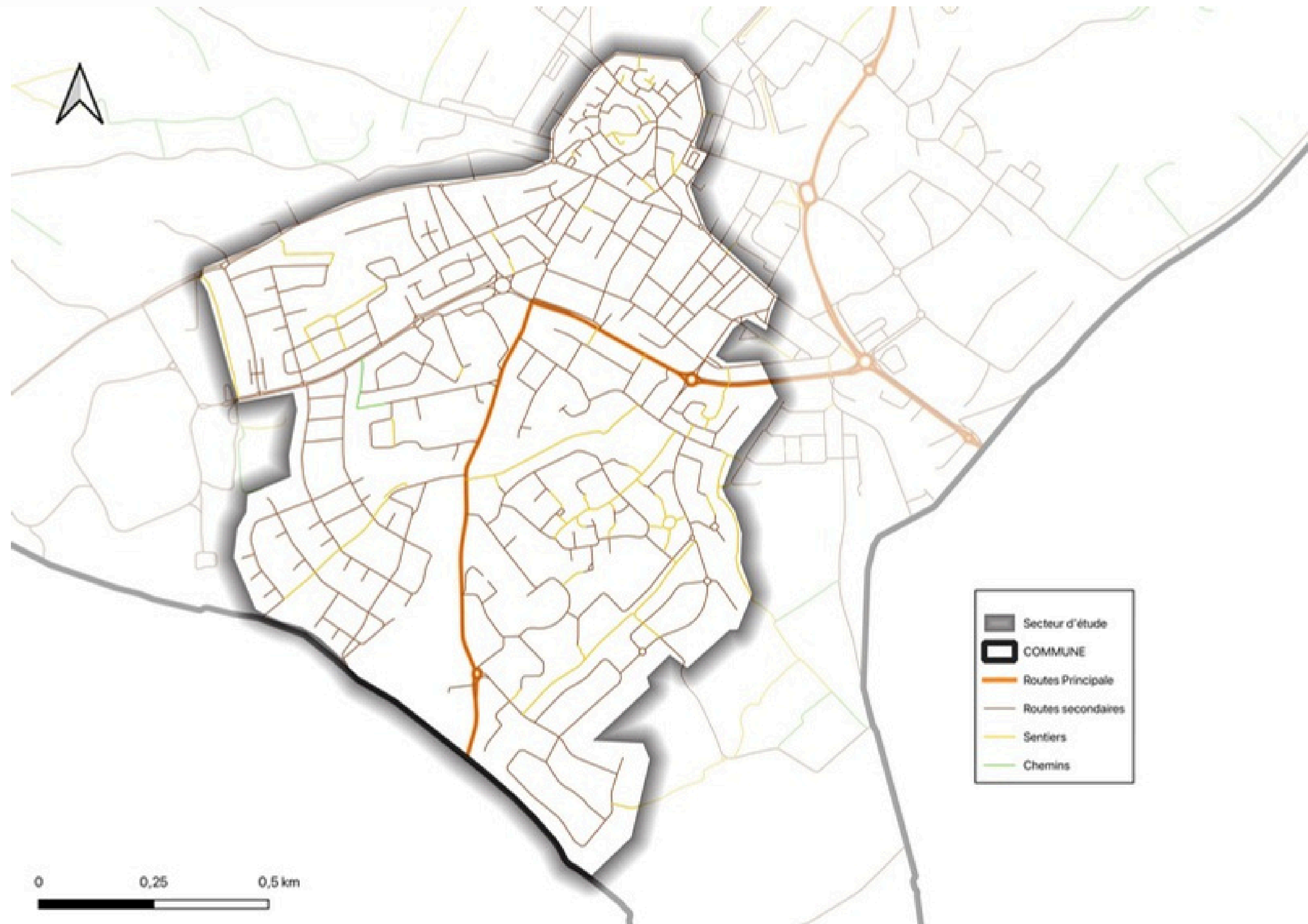
THUIR: LES ENTITÉS À LIER

À la suite de notre diagnostic sur le territoire du Pays Pyrénées Méditerranée, d'entretiens menés auprès d'élus et de chargés de l'urbanisme de la commune de Thuir, nous avons défini le secteur sud-ouest de la commune (secteur pavillonnaire en cours d'extension) comme prioritaire à raccorder, de façon optimale au coeur du village selon nos propositions.



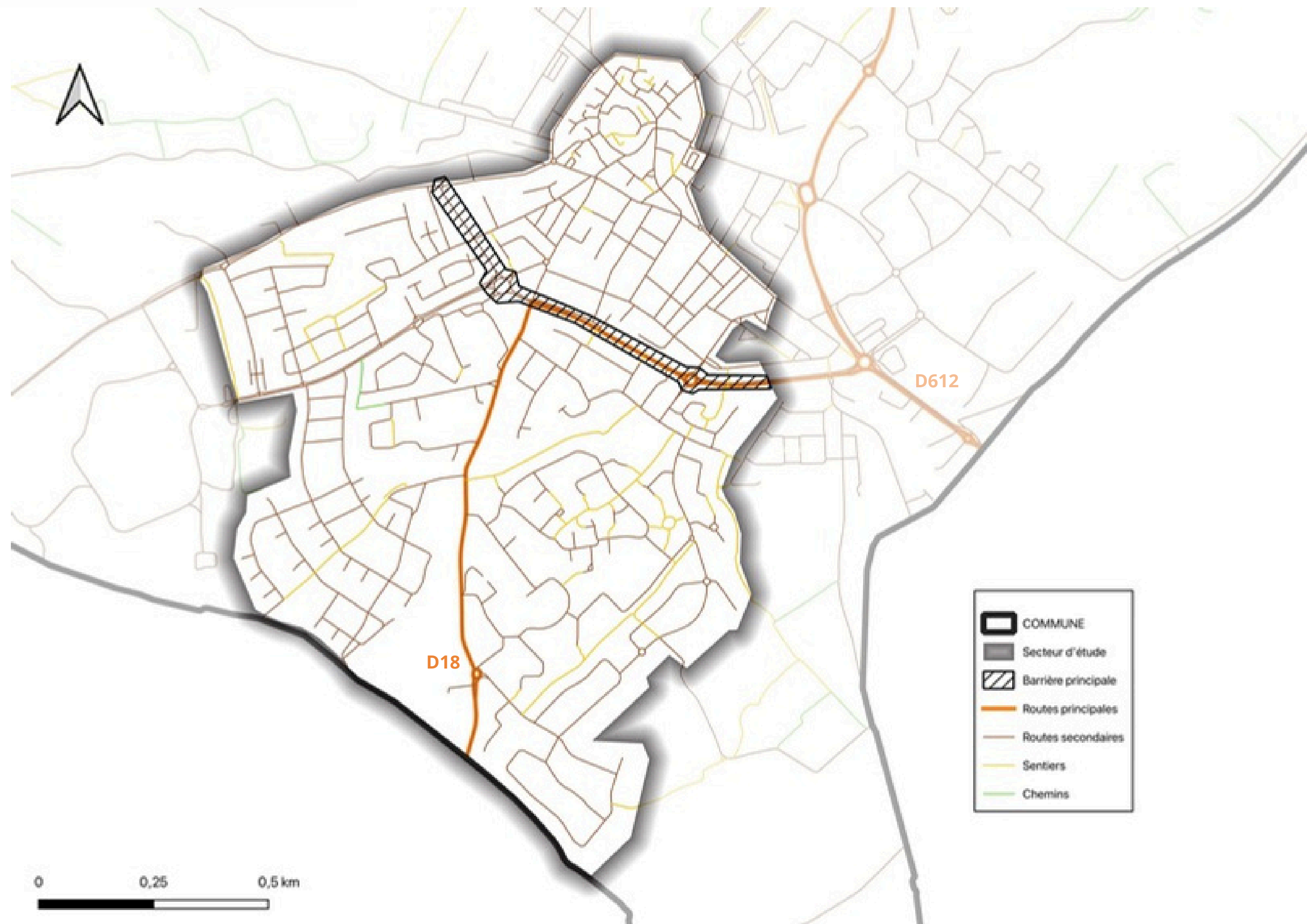
THUIR: LE SECTEUR D'ÉTUDE PRIVILÉGIÉ ET SON PLAN PIÉTON

La structure urbaine de Thuir se caractérise par une forte dualité morphologique : tandis que son centre-ville historique, grâce à un maillage radial particulièrement dense de sentiers et de chemins, offre une marchabilité optimale et une accessibilité immédiate aux services, le secteur Sud-Ouest présente un tissu plus lâche dont le potentiel piétonnier dépendra de la sécurisation des axes routiers principaux et de la continuité des tracés doux vers la périphérie paysagère.



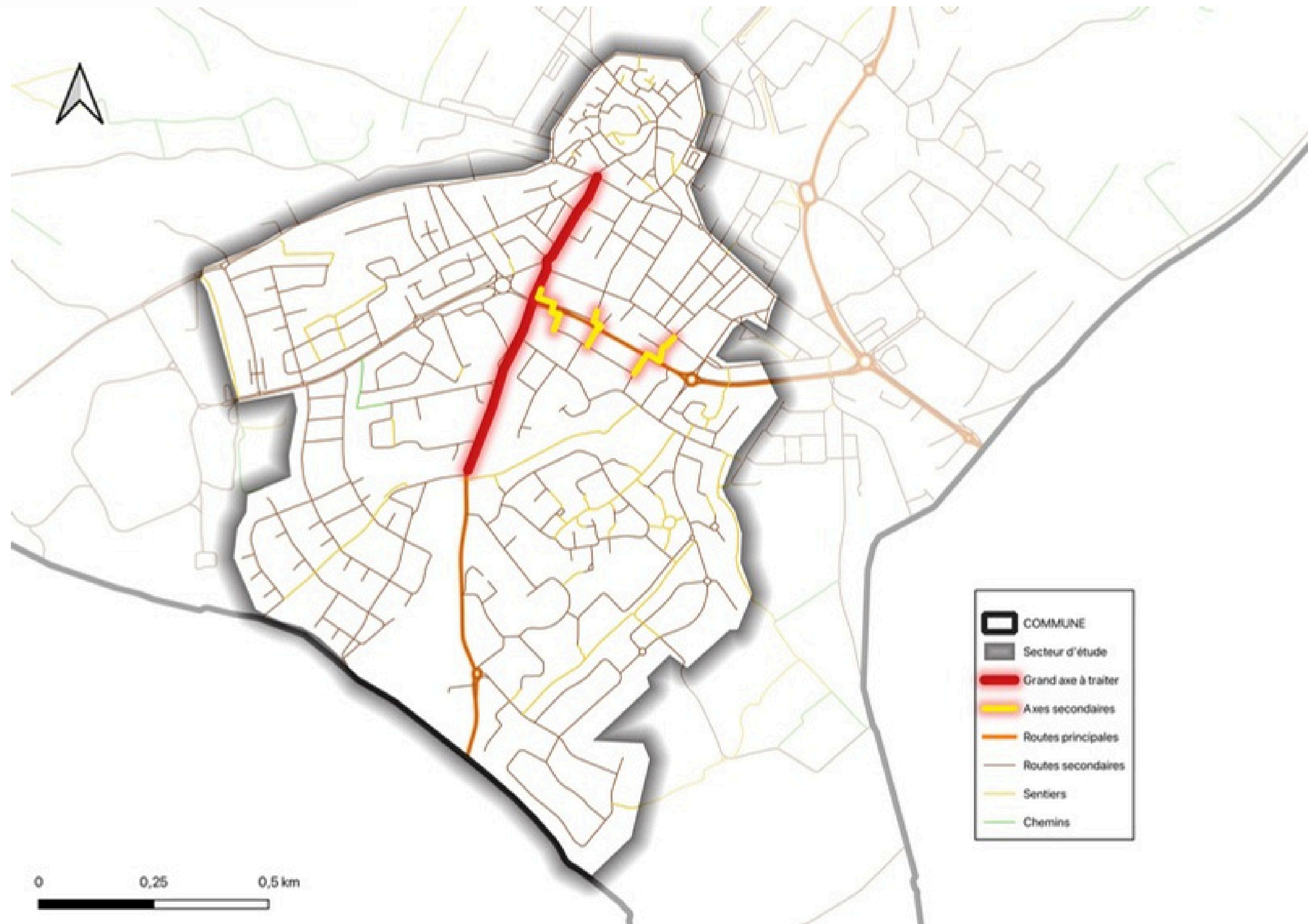
THUIR: UNE VÉRITABLE BARRIÈRE PHYSIQUE À TRAITER

Cette carte met en exergue la présence d'une barrière physique majeure constituée par l'axe routier départemental qui scinde le tissu urbain de Thuir, créant une rupture nette entre le centre-ville et ses extensions périphériques, et dont le traitement prioritaire par des aménagements de franchissement sécurisés conditionne la réussite d'une continuité piétonne fluide et cohérente à l'échelle de la commune.



THUIR: LES POINTS STRATÉGIQUES À TRAITER

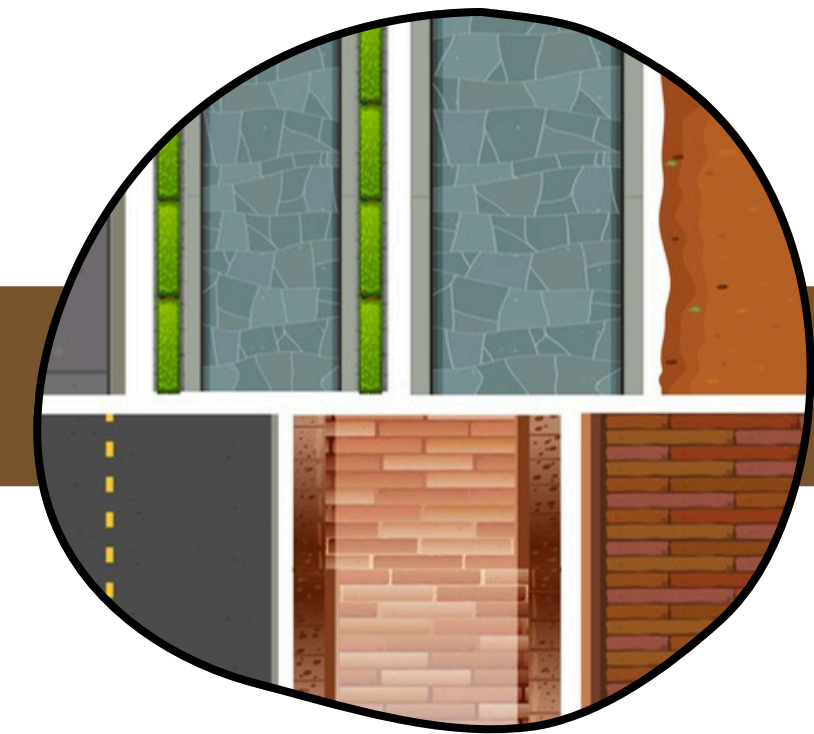
À la suite de plusieurs sorties terrain, nous avons porté notre attention sur ces axes spécifiques qui permettent de lier nos 2 secteurs. Ces axes sont donc de nature différente avec d'une part un grand axe de type "avenue" (grande partie départementale pénétrant le centre-bourg) et des "cheminements" piétons qui franchissent la D18 à plusieurs endroits. Ces choix ont été guidés par un paramètre primordial de notre étude; celui de la reproductivité.



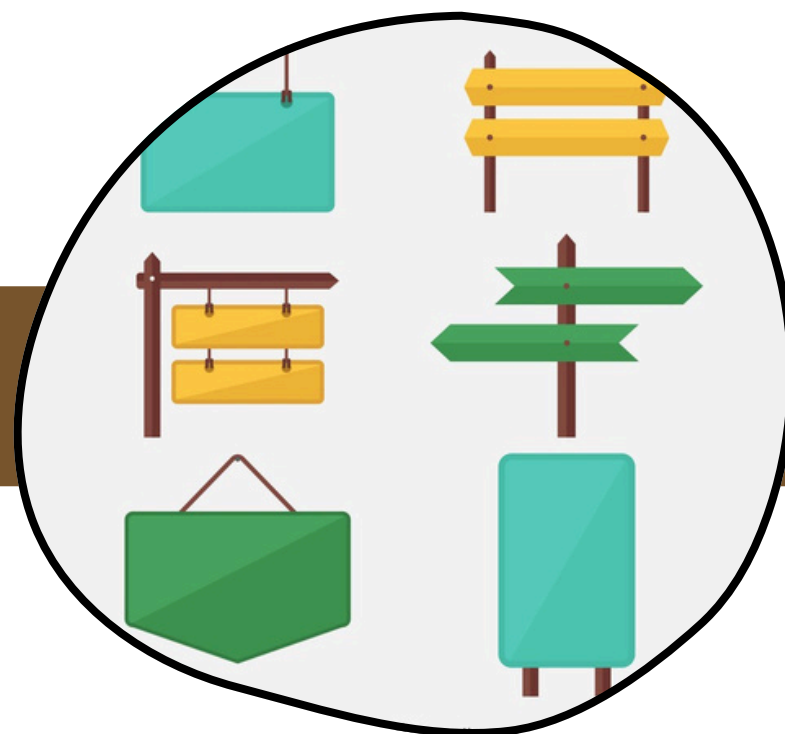
THUIR: LES POINTS STRATÉGIQUES À TRAITER



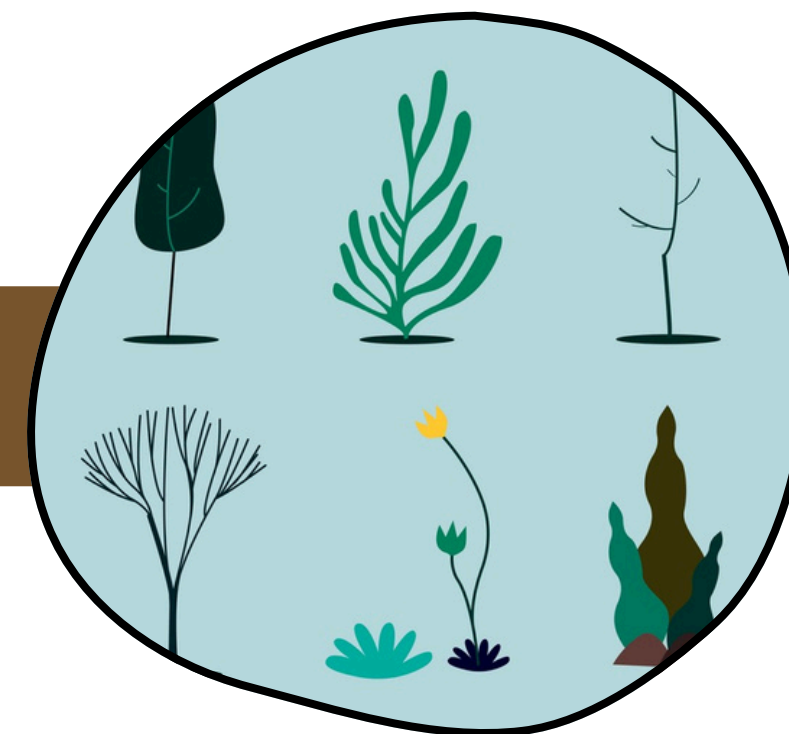
DES CHOIX REPRÉSENTATIFS POUR ILLUSTRER LES OUTILS QUE NOUS VOUS PROPOSONS



Revêtements



Signalétique



Végétation



Mobilier urbain

... et bien d'autres!

Solution 1

AVANT



APRES



AVANT



APRES



Solution 2

AVANT



APRES



Solution 4

AVANT



APRES





VÉGÉTALISEZ VOTRE VILLE THUIR

C'est grâce à vous que la ville respire !!!!



Végétalisez votre ville

Demande d'autorisation de végétalisation sur rue

Une fois complété, merci de retourner ce formulaire dans votre Mairie ou l'envoyer par mail à l'adresse suivante: secretariat.technique@thuir.fr

Coordonnées du demandeur

Nom / Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Adresse mél :

Votre projet

Je souhaite végétaliser une partie du trottoir au droit de :

- La maison dont je suis propriétaire.
- La maison dont je suis locataire (joindre l'accord écrit du propriétaire).
- L'immeuble où je réside (joindre le procès-verbal d'AG de la copropriété).

Longueur souhaitée : mètres linéaires (hors portes et accès garage).

Engagement du demandeur


En signant ce formulaire, je m'engage à :

- Planter et entretenir les végétaux choisis.
- Respecter l'objectif "Zéro Pesticide" : l'utilisation de produits chimiques est strictement interdite.
- Garantir la libre circulation des piétons et des personnes à mobilité réduite (largeur minimale de trottoir à respecter selon les normes en vigueur).
- Tailler les végétaux afin qu'ils ne gênent pas la visibilité ou le passage.
- Réalisation des travaux
- Par la Ville : Les travaux de découpage du bitume, d'évacuation des gravats et de remplissage en terre végétale sont pris en charge gratuitement par les services techniques de Thuir.
- Par le demandeur : L'achat des plantes, la mise en terre et l'arrosage régulier sont à la charge exclusive du demandeur.

Conseil : Privilégiez des espèces locales économes en eau et adaptées à notre climat méditerranéen.

Fait à Thuir, le Signature :

La Ville de Thuir souhaite offrir aux habitants la possibilité de participer à l'embellissement de leur cadre de vie en végétalisant le pied de façade de leur habitation. Ce projet vise à favoriser la biodiversité, lutter contre les îlots de chaleur et renforcer l'identité visuelle de notre commune.



6.

Vidéo



LE PAYS À HAUTEUR DE PAS

 PAYS PYRÉNÉES
MÉDITERRANÉE

MERCI
pour votre
attention